

## Autoritarisme et arbitraire contre le service public

Les personnels et étudiant·e·s de l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) sont en grève depuis le 14 décembre 2017 contre le projet UNITI 2018 qui prévoit la fusion et intégration de quatre établissements toulousains (universités Toulouse 2 et Toulouse 3, INP et INSA de Toulouse).

La grève a été reconduite, massivement, depuis le début, lors des assemblées générales qui ont lieu régulièrement. Les personnels et étudiant·e·s en lutte réclamaient notamment la démission du président de l'UT2J qui n'a pas respecté les résultats de la consultation qu'il a lui même organisée les 6 et 7 décembre 2017. À l'occasion de cette consultation, les personnels et les étudiant·e·s se sont prononcé·e·s sans équivoque contre le projet UNITI 2018 et la fusion des établissements.

Tout au long de ce mouvement, le syndicat CGT FERC Sup de l'UT2J n'a cessé de rappeler le sens de cette lutte : s'opposer à la restructuration/fusion des établissements et à l'instauration de la sélection pour l'entrée à l'université qui sont les deux faces d'un même projet contraire au service public national d'enseignement supérieur et de recherche, laïque, démocratique et émancipateur que nous revendiquons.

L'ensemble des syndicats CGT des établissements d'enseignement supérieur et de recherche toulousain concernés ont pris part à la lutte aux côtés des personnels et étudiant·e·s pour dénoncer ce projet qui a pour objectifs de :

- désorganiser le service public d'enseignement supérieur et de recherche,
- dégrader les conditions de travail et d'études,
- organiser la raréfaction de l'accès à des études supérieures de haut niveau,

pour mieux ouvrir l'enseignement supérieur au marché et en favoriser la privatisation rampante.

Le 19 mars 2018, la ministre annonçait que le projet UNITI 2018 ne permettait pas d'atteindre les objectifs de restructuration exigés par le ministère et qu'il s'arrêtait. Le lendemain, lors d'une séance du CNESER, la ministre annonçait que l'État prenait ses responsabilités et déclarait que les conseils centraux de l'établissement (Conseil d'administration et Conseil académique) étaient dissous et que de nouvelles élections allaient être organisées par l'administrateur provisoire qu'elle venait de nommer. Elle annonçait dans la foulée qu'elle convoquait les acteurs du projet toulousain pour étudier la suite à donner.

Cette succession d'événements manifeste une volonté forte de reprise en main du ministère non seulement sur l'université Toulouse 2 mais aussi sur l'ensemble du projet de restructuration toulousain avec, nous n'en doutons pas, une injonction encore plus forte à la fusion, quitte à se séparer des plus réfractaires comme cela s'est déjà produit sur d'autres sites. Cela même alors que depuis plusieurs années le ministère nous répond régulièrement qu'il ne peut intervenir dans les établissements pour ne surtout pas remettre en cause l'« autonomie » que leur a conférée la loi LRU de 2007.

Au-delà de la situation à Toulouse, cette initiative de la ministre montre toute la violence dont sait faire preuve ce gouvernement pour bâillonner la contestation de ses projets et imposer autoritairement et arbitrairement ses injonctions. Cet autoritarisme, comme celui qui consiste à organiser un Conseil d'administration d'établissement dans un lieu extérieur sous la protection des forces de police pour s'affranchir de la contestation, ne peut qu'inquiéter sur la nature du pouvoir actuel qui nous entraîne sur un terrain dangereux.

Nous mettons également en garde la ministre contre la tentation de recourir aux forces de police pour sortir de la crise à l'université Toulouse Jean Jaurès. Faire entrer les forces de police sur le campus contreviendrait aux franchises universitaires que la loi confirme.

L'Union nationale CGT FERC Sup apporte tout son soutien à la lutte des personnels et étudiant·e·s de Toulouse et de l'UT2J en particulier contre la sélection et les restructurations. Lutte qui participe pleinement à la défense du projet de société que nous portons.